

Toronto, M. Clark a consulté attentivement un certain nombre de pays latino-américains au sujet de leur dette, et multiplié, par la suite, les démarches auprès des pays participants pour qu'ils accordent une attention spéciale aux problèmes des pays à revenu moyen. Le libellé des sections du Communiqué du Sommet qui traitent en particulier du délicat rapport entre les perspectives de croissance de la région et la réalisation des réformes démocratiques, sections où la position de M. Clark a prévalu, en dit long sur l'intérêt que le Canada porte à cette question. Le Canada entend continuer à jouer un rôle actif dans le règlement des problèmes de la dette extérieure, à la fois comme créateur et comme débiteur, et comme partie prenante aux délibérations du Groupe des Sept et du Sommet, qui sont sensibles aux problèmes de nos voisins de l'hémisphère.

La croissance économique est, de toute évidence, un facteur clé dans ce contexte, et l'aide au développement un catalyseur vital. Au cours des cinq dernières années, le Canada a fourni aux pays d'Amérique latine et des Antilles 924 millions de dollars canadiens au titre de l'aide directe au développement. Nous sommes fiers du travail déjà accompli à ce chapitre par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Reconnaissant que la nécessité d'un développement économique et social se pose avec acuité en Amérique centrale, le Canada a, ces cinq dernières années, fourni aux cinq pays concernés, à même la somme susmentionnée, une aide économique de 167 millions de dollars. Il entend par ailleurs accroître substantiellement cette contribution au cours des cinq prochaines années. Nous avons coparrainé la récente résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant un plan de redressement économique en Amérique centrale, et ferons un effort spécial pour ajuster nos mesures d'aide actuelles et futures en conséquence. Le Canada continuera de participer activement, sur les plans bilatéral et multilatéral, au règlement des problèmes de développement économique en Amérique latine et dans les Antilles, et nous sommes désireux de contribuer et de collaborer à l'exécution des programmes de développement régional de l'OEA, de l'Organisation panaméricaine de la santé, de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et d'autres organisations interaméricaines. Cependant, nous sommes très préoccupés devant le nombre croissant des projets de programme et d'organisations voués à la même cause, ce qui entraîne une surabondance de réunions, de conférences, de résolutions et d'appels de fonds. En plus de chevaucher les mécanismes déjà en place et de donner lieu à des dépenses qui pourraient servir plus utilement à des projets de développement concrets, ce foisonnement d'activités hypothèque lourdement les ministères et les organismes des pays donateurs et des pays